

Difficulté :

Durée : 3 h



Distance totale : 6,2 km

Dénivelé cumulé : 310 m



Montée et descente difficile par endroit, déconseillé par temps de pluie. Vélo et VTT fortement déconseillés.

Fiche n° : 5



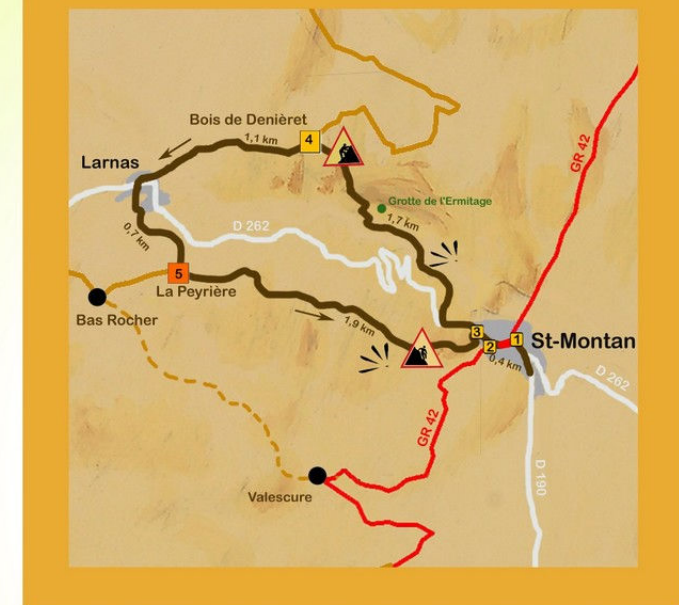
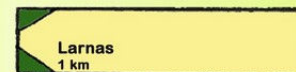
L'Ardeche côté sud

ERMITAGE SAINTE-BAUME

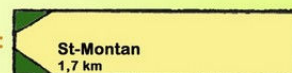
DESCRIPTIF TRAJET :

La porte d'entrée est située sur le parking de "La Poste", le long de la D190, à l'entrée de St-Montan.

- 1 - Allez vers le village et traversez le pont sur votre gauche. Suivez les indications GR et passez devant la Mairie et l'église. (présence d'une fontaine d'eau potable sur la droite).
- Traversez un autre petit pont et prenez à droite.
- 2 - Premier croisement : possibilité de se rendre à Valescure par le GR sur la gauche, mais pour ce circuit, allez tout droit et suivez maintenant les indications PR.
- 3 - Longez le ruisseau, restez sur cette route et sortir du village jusqu'à la chapelle, puis suivez un sentier escarpé sur la droite. Soyez attentif aux indications PR et vigilant lors des traversées de pierriers.
- Continuez, puis empruntez un nouveau sentier sur la droite en escaladant. En suivant les traces vertes, vous pouvez atteindre la Grotte de l'Ermitage.
- Revenez sur le circuit, soyez vigilant, les pierriers traversés sont très pentus.
- 4 - Poteau « Bois de Denieret ». Prenez à gauche en direction de :
- Allez tout droit en restant sur le sentier principal.
- Restez sur ce chemin jusqu'au croisement avec le calvaire sur la droite. Allez tout droit vers le village.
- Croisement 15 m plus loin : tout droit en direction de la route.
- Suivez les indications PR jusqu'au village.



- Vous passez devant une ancienne batteuse, puis l'Eglise St-Pierre, sur la droite. Prenez la direction du « Centre Imbourg » sur la D262. Au croisement avec un calvaire et l'Office de Tourisme de Larnas : prenez à gauche.
- Allez tout droit en passant sous le porche, en direction de la cabine téléphonique et du calvaire puis empruntez le chemin goudronné qui descend au niveau des poubelles du village et continuez cette route jusqu'au lavoir.
- Prenez ensuite le chemin enherbé et suivre les indications PR.
- 5 - Continuez jusqu'au carrefour de « la Peyrière ». Et suivez « St-Montan, 1,7km » sur votre gauche :
- Restez sur le chemin, tout droit dans le sous bois et suivez le balisage PR.
- Montez jusqu'au sommet sur ce même sentier, puis redescendez.
- Allez tout droit en restant vigilant aux indications PR.
- Croisement : prenez à droite et suivez toujours le même sentier jusque dans le sous bois.
- Descente vers le village de St-Montan : Attention, descente longue et rude, restez vigilant, surtout lors de la traversée de la gravière.
- Croisement avec plusieurs sentiers : prenez celui qui descend vers le village.
- Restez sur ce petit sentier en direction du village, puis arrivez en longeant le mur d'une habitation. Descendez les marches sur la droite. Au bout, prenez à droite en direction de la route goudronnée.
- Longez à nouveau le ruisseau en direction du centre du village.
- Pour revenir au parking, prenez "toutes directions". Passez devant la Mairie et l'église et suivez "Bourg St-Andéol" pour revenir.



Légende :

- Porte d'entrée, point info rando
- Poteau directionnel
- Poteau directionnel avec carte
- Plaque de rue
- Point de vue
- Circuit
- Liaison
- Liaison non balisée

Balisage :

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

GR*



PR *



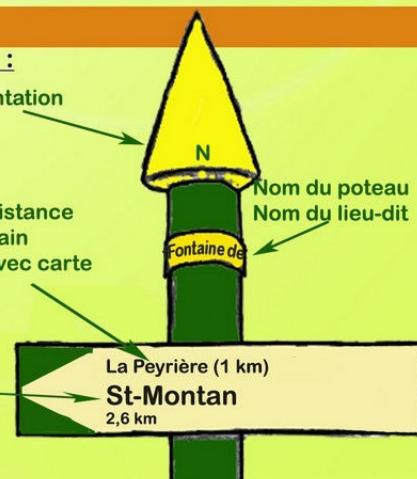
Signalétique :

Cône d'orientation

Nom et distance du prochain poteau avec carte

Nom du poteau
Nom du lieu-dit

Nom et distance de la prochaine porte d'entrée



RECOMMANDATIONS :

Prévoyez impérativement chaussures de randonnée, boissons, chapeau, etc. Respectez les propriétés privées. Soyez prudent en cas de travaux forestier. N'allumez pas de feu. Ne laissez aucun débris sur place. Portez de préférence des vêtements colorés.

Période de chasse 2012/2013 : 9 Septembre 2012 au 28 Février 2013

Pour connaître les dates de battus de chasse administrative, contactez la Fédération de Chasse au : 04 75 87 88 20

(* "GR", "PR" est une marque déposée par la Fédération Française de randonnée pédestre. Autorisation de reproduction 2010)